



AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
423, 3^e RUE (LOT 4 441 142)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, que la demande de dérogation mineure suivante a été déposée :

Cette demande concerne la propriété sise au 423, 3^e Rue, en la Ville de Daveluyville, plus précisément sur le lot 4 441 142, matricule 0919-70-8011 du cadastre du Québec, et qui est située dans la zone résidentielle R4 du plan de zonage de l'ancienne municipalité de Daveluyville.

La demande consiste, si elle est acceptée, à permettre la construction d'un garage qui serait d'une hauteur de 5,49 mètres, soit 0,61 mètre plus haut que le bâtiment principal et qui serait dérogatoire à l'article 5.2.2.2 du règlement de zonage numéro 480 de l'ancienne municipalité de Daveluyville :

5.2.2.2 Garage détaché

[...]

HAUTEUR MAXIMALE Ne doit pas excéder la hauteur du bâtiment principal

[...]

Pour toute question relative à cette procédure, veuillez téléphoner au 819-367-3395. Les commentaires écrits peuvent être soumis par courriel à l'adresse suivante : batiment@ville.daveluyville.qc.ca ou par la poste au 362, rue Principale, Daveluyville (Québec) G0Z 1C0.

Toute personne ou organisme intéressé pourra se faire entendre lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 3 juillet 2023, à 20 h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Daveluyville, située au 362, rue Principale, à Daveluyville.

Donné à Daveluyville, ce 15 juin 2023

Élyse Maheu
Greffière